RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCÈS-VERBAL DE LIQUIDATION

Société : SAS A D BULL
Siège social : Rue des Étangs, 56240 Calan
Numéro de SIREN : 852 027 655

Réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille vingt cinq [2025], le 31 mars à 16 h, les associés de la société SAS A D BULL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro SIREN 852 027 655, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, situé Rue des Étangs, 56240 Calan, sur convocation du liquidateur.

Présidence
L'assemblée est présidée par Le Cavil Anthony, agissant en qualité de liquidateur de la société.

Ordre du jour :

1. Présentation des comptes définitifs de liquidation,
2. Approbation des comptes de liquidation,
3. Décharge du liquidateur,
4. Clôture de la liquidation,
5. Pouvoirs pour les formalités.

Délibérations : Après lecture et discussion des points à l'ordre du jour, les associés présents ou représentés ont pris les décisions suivantes :

1. **Approbation des comptes de liquidation**
   Les associés, après avoir pris connaissance des comptes définitifs de liquidation établis par le liquidateur, approuvent lesdits comptes.
2. **Décharge du liquidateur**
   L'assemblée donne quitus au liquidateur, [Nom du Liquidateur], pour l'ensemble de ses opérations de liquidation et lui accorde pleine et entière décharge de son mandat.
3. **Clôture de la liquidation**
   L'assemblée constate la clôture définitive de la liquidation et prononce la dissolution définitive de la société SAS A D BULL à compter de ce jour.
4. **Formalités**
   Pouvoir est donné à Le Cavil Anthony ou à tout porteur d'un original du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès des administrations compétentes, notamment le dépôt des comptes de liquidation et la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h30.

Fait à Calan, le 31 mars 2025

Signatures : [Nom et signature du liquidateur] [Nom et signature des associés présents]

[redacted]

LE CAVIL David

[redacted]